



Milieu ouvert / Plaine

Oiseaux : le cas de l'Œdicnème Criard



Oedicnème Criard – M. Cambrony

La saison de reproduction de l'Œdicnème coïncide avec le début des travaux préparatoires du sol pour les cultures tardives (mai – juin). Le risque de destruction de nids y est donc très important.

Mesures de réduction :

Durant le chantier, afin d'éviter des destructions de nichées, un ornithologue sera missionné pour effectuer un relevé régulier de l'occupation des sols de la zone de travaux pour localiser les parcelles favorables à l'espèce. Cette phase de prospection sera menée en mars 2013 ou 2014 selon les sites. Elle permettra de délimiter les zones où le planning de réalisation des travaux de terrassement et de défrichage devra faire attention à respecter le calendrier de reproduction de l'espèce.

Mesures compensatoires :

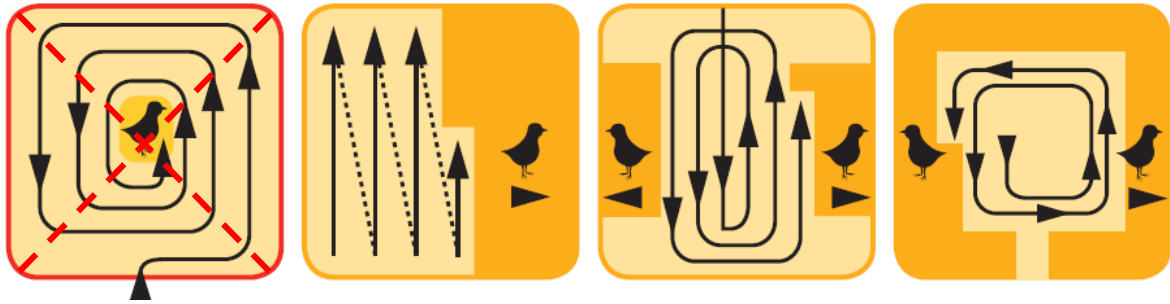
La mise en œuvre des mesures compensatoires doit éviter la destruction directe des individus et des couvées et a pour objectif d'améliorer le réseau trophique* et la qualité des habitats favorables à l'espèce.

Au sein des parcelles destinées aux cultures tardives (maïs, tournesol...) situées en dehors de l'emprise de la LGV, il est préconisé d'effectuer des placettes de 40 m par 20 m sur lesquelles rien ne sera cultivé afin de préserver des sites de pontes potentiels et surtout d'inciter les oiseaux à s'y installer.

Le positionnement de ces placettes sera proposé par un expert écologue.

La perte de rentabilité pour un exploitant agricole suite à la mise en œuvre d'une telle mesure est faible. Toutefois, afin de convaincre un exploitant d'accepter cette modification de pratiques culturales, il convient d'associer cette mesure à des actions visant l'amélioration de la qualité de l'habitat. Une telle conversion pouvant avoir un impact direct sur la rentabilité de l'exploitation agricole, des indemnités peuvent donc être négociées.

Les friches herbacées présentent un double avantage en répondant à la fois aux besoins de nidification et aux besoins d'alimentation de l'Œdicnème. Ces parcelles doivent être régulièrement entretenues par fauchage en suivant des schémas bien précis pour ne pas blesser ou tuer les Œdicnèmes.



Exemple de sens de fauche favorables à la préservation de la faune –RA 2009

Mais ces mesures doivent aussi être accompagnées d'une réduction de la pollution des sols due aux traitements chimiques herbicides et insecticides mais aussi à la fertilisation azotée. La limitation de ces polluants peut se traduire par exemple par la rotation des cultures entre cultures annuelles et cultures pérennes.

Une concertation permanente et de proximité avec le monde agricole est indispensable pour s'assurer de la crédibilité des mesures et de l'adoption durable de nouvelles techniques de cultures.

*Réseau trophique : ensemble de chaînes alimentaires reliées entre elles au sein d'un écosystème